

## BUREAU D'AGGLOMERATION DU 01 DECEMBRE 2022 - 14H15

L'an deux-mille-vingt-deux, le premier décembre, à quatorze heures et quinze minutes,

Le Bureau d'agglomération de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération dûment convoqué le vingt-cinq novembre deux-mille-vingt-deux par le Président Antoine CHÉREAU, s'est réuni en session ordinaire à l'hôtel intercommunal à Montaigu-Vendée, sous la présidence de Monsieur Antoine CHÉREAU.

Date d'affichage de la convocation : 25 novembre 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Quorum : 10

Étaient présents (13) : Cécile BARREAU – Anne BOISTEAU-PAYEN – Anthony BONNET – Francis BRETON – Maëlle CHARIÉ (partie 1) – Antoine CHÉREAU – Bernard DABRETEAU – Claude DURAND – Damien GRASSET – Cécilia GRENET – Eric HERVOUET – Florent LIMOUZIN – Daniel ROUSSEAU (jusqu'au point Plan Climat)

Étaient représentés (5) : Jean-Michel BREGEON a donné pouvoir à Cécile Barreau – Béatrice CLAVIER a donné pouvoir à Damien Grasset – Cyrille COCQUET a donné pouvoir à Eric Hervouet – Isabelle RIVIERE a donné pouvoir à Anthony BONNET – Franck SAVARY a donné pouvoir à Daniel Rousseau

Étaient absents excusés (3) : Lionel BOSSIS – Maëlle CHARIÉ – Daniel ROUSSEAU

Secrétaire de séance : Damien GRASSET

Assistaient également à la réunion : Maxime FRUCHET, Directeur Général des Services – Maxime LE QUELLEC, Directeur de cabinet – Louis DERVÉ, Chef de cabinet – Lyda GABORIAU, Directrice Générale Adjointe Pôle Aménagement et Environnement – Yoann GAUVRIT, Directeur Général Adjoint Pôle Moyens Généraux – Laure GILBERT, Directrice Générale Adjointe Pôle Proximité – Jean de LABARTHE, Directeur Général Adjoint Pôle Cohésion Sociale – Sophie ROBIN, Directrice Générale Adjointe Pôle Développement et Attractivité Territoriale – Florence MARTIN, Conseillère en organisation interne – Nathalie VRIGNAUD, Gestionnaire des assemblées

### ORDRE DU JOUR

#### Partie 1 – Information du Bureau

- Budget primitif 2023
- Rapport de la Chambre Régionale des Comptes
- Convention de financement de l'hôtel d'agglomération mutualisé avec Montaigu-Vendée
- Convention-cadre de mutualisation
- Conventions de mise à disposition d'un service communal à Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération
- Evolution du programme d'aides économiques
- Stratégie d'attractivité
- Commercialisation des zones d'activités – révision de la politique tarifaire
- Point d'étape sur l'élaboration d'un schéma pluriannuel de développement de l'offre de soins de 1er recours
- Evolution des aides habitat à la performance énergétique et à l'adaptation des logements
- Etude sur la redéfinition de la REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères)
- Plan climat « Terres d'énAIRgie » – Echanges sur les objectifs des actions à dimension communale
- Grille tarifaire 2023 de l'assainissement non collectif (SPANC)
- Lignes Régulières Aléop et Vente de titres de transports
- Stratégie des AO2

#### Partie 2 – Délibérations du Bureau d'agglomération

- DELTDMB\_22\_212 Cession foncière à la commune de Rocheservière
- DELTDMB\_22\_213 Apurement de créances éteintes
- DELTDMB\_22\_214 Admissions en non-valeur de créances
- DELTDMB\_22\_215 Demande de subvention dans le cadre de l'édition 2023 du festival Mont'en Scène
- DELTDMB\_22\_216 Attribution des aides à l'amélioration de l'habitat

Après l'ouverture de la séance par le Président, en vertu de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le Bureau d'agglomération nomme Monsieur Damien GRASSET en qualité de secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du Bureau d'agglomération du 03 novembre 2022 est adopté à l'unanimité.

## PARTIE 2 : DELIBERATIONS DU BUREAU D'AGGLOMERATION

### FINANCES

Rapporteur : Antoine CHEREAU, Président

#### DELTDMB\_22\_212 - Cession foncière à la commune de Rocheservière

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que Terres de Montaigu est propriétaire d'un ensemble immobilier situé à Rocheservière, 21 Rue du Péplu, cadastré section AE numéro 29 d'une contenance totale de 00ha 17a 62ca. Cet ensemble immobilier est constitué d'un bâtiment principal élevé sur deux niveaux d'une surface d'environ 530 m<sup>2</sup> et de bâtiments annexes d'une surface d'environ 175 m<sup>2</sup>.

Avant la fusion des deux intercommunalités, cet ensemble immobilier formait le siège de l'ancienne Communauté de Communes du Canton de Rocheservière.

Les bâtiments n'ayant aujourd'hui plus d'utilité pour Terres de Montaigu, il est proposé de le céder.

La commune de Rocheservière s'est proposée d'acquérir les biens et droits immobiliers dans le but de continuer à protéger le site et maintenir une continuité entre les Espaces Naturels Sensibles entourant le bien et le centre-ville de la commune. Cette acquisition est envisagée moyennant le prix principal de vente de 700 000,00 €.

Le bureau d'agglomération, à l'unanimité, cède à la commune de Rocheservière le bien sis à Rocheservière (85620), 21 Rue du Péplu cadastré section AE numéro 29 d'une contenance totale de 00ha 17a 62ca, le tout moyennant le prix principal de 700 000,00 € ; dit que les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur ; autorise Monsieur le Président à intervenir à l'acte authentique de vente et au besoin à signer toutes pièces nécessaires à l'aboutissement de cette opération et notamment un compromis de vente.

#### DELTDMB\_22\_213 - Apurement de créances éteintes

Monsieur le Président fait part à l'assemblée d'une liste de créances éteintes, présentée par Monsieur le Trésorier, d'un montant total de 2 461,97 € répartie comme suit :

Objet	Déchets	Principal	Total général
Assainissement (2015 2016)		1 614,34 €	1 614,34 €
REOM	847,63 €		847,63 €
<b>Total général</b>	<b>847,63 €</b>	<b>1 614,34 €</b>	<b>2 461,97 €</b>

Le bureau d'agglomération, à l'unanimité, décide d'apurer des créances éteintes pour 2 461,97 € dont 847,63 € sur le budget annexe Déchets et 1 614,34 € sur le budget principal.

#### DELTDMB\_22\_214 - Admissions en non-valeur de créances

Monsieur le Président fait part à l'assemblée d'une liste de créances irrécouvrables, présentée par Monsieur le Trésorier, d'un montant total de 545,96 €, répartie comme suit :

n° liste	Office de Tourisme	Assainissement	Total général
5228100412	22,19 €		22,19 €
5245530212		523,77 €	523,77 €
<b>Total général</b>	<b>22,19 €</b>	<b>523,77 €</b>	<b>545,96 €</b>

Le bureau d'agglomération, à l'unanimité, admet en non-valeur des créances irrécouvrables pour 545,96 € dont 22,19 € sur le budget annexe Office de Tourisme et 523,77 € sur le budget annexe Assainissement.

### CULTURE

Rapporteur : Anthony BONNET, Président de la Commission Culture et Tourisme

**DELTDMB\_22\_215 - Demande de subvention dans le cadre de l'édition 2023 du festival Mont'en Scène**

Dans le cadre de la 20<sup>ème</sup> édition du Festival Mont'en Scène qui aura lieu les 25, 26 et 27 mai 2023, l'évènement accueillera 7 établissements scolaires et près de 250 élèves. La Communauté d'agglomération peut solliciter une subvention auprès du Crédit Agricole de Montaigu, partenaire fidèle de l'évènement au titre de son programme en faveur de l'éducation artistique et culturelle.

Le bureau d'agglomération, à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à solliciter, auprès du Crédit Agricole, l'attribution d'une subvention, et donne pouvoir à Monsieur le Président pour effectuer toutes démarches et pour signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**HABITAT**

Rapporteur : Damien GRASSET, Président de la Commission Habitat, Urbanisme et Déchets

**DELTDMB\_22\_216 - Attribution des aides à l'amélioration de l'habitat**

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que, par délibération du Conseil Communautaire en date du 16 novembre 2020, Terres de Montaigu a validé le lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et d'une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PTREH), l'adhésion au programme ECO PASS et le lancement du programme d'aide à la rénovation des façades.

L'ensemble de ces dispositifs d'aide à l'amélioration de l'habitat privé sont opérationnels depuis le 1<sup>er</sup> mai 2021. A ce jour, 762 personnes ont été reçues dans le cadre des permanences. 64 dossiers complets de demande d'aides à l'amélioration de l'habitat ont été déposés depuis le 3 novembre 2022.

Le Bureau est invité à approuver la liste des demandes d'aides suivantes :

Aide à la rénovation énergétique dans le cadre de la PTREH					
N° dossier	NOM et Prénom du bénéficiaire	Commune	Travaux	Montant Facture HT	Montant subvention
PT704	DUFROUX Maurice	Montaigu-Vendée (Saint-Hilaire-de-Loulay)	Poêle à granulés	9 575,24 €	500,00 €
PT705	GUINAUDEAU Thierry	Cugand	Poêle à bois	5 402,84 €	500,00 €
PT706	TALVANDE Louis	Montaigu-Vendée (Saint-Hilaire-de-Loulay)	Poêle à bois	5 331,07 €	500,00 €
PT707	MORISSET Bernard	L'Herbergement	Volets roulants solaires	6 900,47 €	500,00 €
PT708	DOUTEAU Anthony	Montaigu-Vendée (Montaigu)	VMC, Poêle à granulés, isolation des combles	19 352,41 €	2 000,00 €
PT709	MONNIER Nicolas	Montaigu-Vendée (Saint-Hilaire-de-Loulay)	Changement des ouvertures, poêle à pellet, chauffe-eau thermodynamique, isolation des murs intérieurs	61 980,41 €	1 000,00 €
PT710	COLAS Philippe	Montaigu-Vendée (Montaigu)	Isolation thermique extérieure, isolation plafonds rampants, panneaux photovoltaïques	83 549,30 €	1 000,00 €
PT711	MARQUIS Vincent	Montaigu-Vendée (La Guyonnière)	Isolation des combles	14 278,32 €	500,00 €
PT712	CORMERAIS Florence	Montaigu-Vendée (Montaigu)	PAC, isolation des combles	16 960,90 €	2 500,00 €
PT713	HAMOU Jacky	Montaigu-Vendée (Saint-Georges-de-Montaigu)	Poêle à bois	4 817,81 €	500,00 €
PT714	GIRARD André	Montaigu-Vendée (Saint-Georges-de-Montaigu)	PAC	12 515,75 €	500,00 €
PT715	MOREAU Gilles	Montaigu-Vendée (Saint-Hilaire-de-Loulay)	PAC	11 600,89 €	2 500,00 €
PT716	DAVID Loïc	La Bernardière	Poêle à granulés	7 018,37 €	500,00 €
PT717	MANDIN Bernard	L'Herbergement	Poêle à bois	8 292,27 €	500,00 €
PT718	GABORIAU Matthieu	Montaigu-Vendée (Saint-Georges-de-Montaigu)	PAC	12 842,82 €	500,00 €
PT719	RICHARD-LAUNAY Alain	Montaigu-Vendée (Montaigu)	Poêle à bois	7 014,86 €	500,00 €
PT720	COHU Olivier	Montaigu-Vendée (Boufféré)	Poêle à bois	7 364,75 €	500,00 €
PT721	GUERINEAU Stéphane	Montaigu-Vendée (Saint-Georges-de-Montaigu)	Poêle à bois	10 443,75 €	500,00 €
PT722	HERVOUET Jean-Paul	Cugand	Poêle à bois	4 613,87 €	500,00 €
PT723	BILLAUD Gilles	La Boissière-de-Montaigu	Poêle à bois	6 518,54 €	500,00 €
PT724	DOUILLARD Roger	Montaigu-Vendée (Saint-Hilaire-de-Loulay)	Poêle à bois	5 235,58 €	500,00 €
PT725	VINCENT Vianette	La Bernardière	Isolation des combles	2 154,04 €	500,00 €
PT726	KIPFER Martine	Rocheservière	Poêle à granulés	5 390,83 €	500,00 €

PT727	SAID Tounadjj	Montaigu-Vendée (Montaigu)	Poêle à bois	4 366,75 €	500,00 €
PT728	DOUILLARD Bernard	L'Herbergement	Poêle à bois	6 306,24 €	500,00 €
PT729	CHIRON Sylvie	Montaigu-Vendée (La Guyonnière)	Poêle à pellet	7 849,21 €	500,00 €
PT730	BURGAUD David	L'Herbergement	Poêle à bois	6 446,17 €	500,00 €
PT731	BAHUAUD Jérémy	La Bruffière	Poêle à bois	6 415,47 €	500,00 €
PT732	VALTON Clément	Montaigu-Vendée (Saint-Hilaire-de-Loulay)	Poêle à bois	5 715,62 €	500,00 €
PT733	CHOBLET Pascal	Saint-Philbert-de-Bouaine	PAC	9 620,94 €	500,00 €
PT734	GOINEAU Danielle	La Boissière-de-Montaigu	Poêle à granulés	6 607,08 €	500,00 €
PT735	HERVOUET Eugène	Montaigu-Vendée (Saint-Georges-de-Montaigu)	Poêle à granulés	6 723,95 €	500,00 €
PT736	PINEAU Philippe	La Bernardière	Poêle à granulés	8 871,47 €	500,00 €
PT737	REMAUD Paul	Montaigu-Vendée (Saint-Georges-de-Montaigu)	Poêle à bois	5 299,98 €	500,00 €
PT738	ANDRE Jean-Yves	La Bruffière	Poêle à bois	9 423,72 €	500,00 €
PT739	BOUHIER Gabriel	Treize-Septiers	PAC	9 539,46 €	500,00 €
PT740	LECOMTE Eric	La Boissière-de-Montaigu	Isolation des combles	1 967,69 €	500,00 €
PT741	PAUL Annie	Montaigu-Vendée (Boufféré)	Poêle à granulés	7 326,59 €	500,00 €
PT742	VINET Patrice	Montaigu-Vendée (Saint-Hilaire-de-Loulay)	PAC	11 334,20 €	500,00 €
PT743	BRASSELET Astrid	Montaigu-Vendée (Saint-Georges-de-Montaigu)	Poêle à granulés	6 631,83 €	500,00 €
PT744	BOUDAUD Marie-Annick	Montaigu-Vendée (Saint-Hilaire-de-Loulay)	PAC	15 778,50 €	500,00 €
PT745	PIVETEAU Florent	Cugand	Poêle à pellets	7 396,44 €	500,00 €
PT746	LEVEAU Danièle	Saint-Philbert-de-Bouaine	ITE, PAC, VMC	64 784,27 €	3 500,00 €
PT747	LEROY Jean-Luc	Montaigu-Vendée (Boufféré)	Poêle à bois	6 367,79 €	500,00 €
PT748	BESNIER Régine	L'Herbergement	Poêle à bois	6 843,22 €	500,00 €
PT749	BARON Laurent	Montaigu-Vendée (Saint-Hilaire-de-Loulay)	Poêle à bois	5 012,26 €	500,00 €
PT750	ARDOUIN Olivier	Saint-Philbert-de-Bouaine	Poêle à bois	2 895,02 €	500,00 €
PT751	GABORIAUD Florian	Montaigu-Vendée (Boufféré)	Poêle à granulés	7 101,36 €	500,00 €
PT752	TAN Chanreasey	Treize-Septiers	PAC	13 700,00 €	500,00 €
PT753	HUCHET Damien	Saint-Philbert-de-Bouaine	Poêle à bois	3 598,10 €	500,00 €
PT754	GUIBERT Philippe	Montaigu-Vendée (Montaigu)	Poêle à bois	8 806,30 €	500,00 €
PT755	BRETAUDEAU-POITRAS Françoise	Cugand	Foyer fermé	6 727,81 €	500,00 €
PT756	BAUCHET Jean-Pierre	La Bruffière	Poêle à bois	7 292,03 €	500,00 €
PT757	TESSEREAU Yves	Montaigu-Vendée (Saint-Hilaire-de-Loulay)	Poêle à bois	6 038,47 €	500,00 €
PT758	DURAND André	Montaigu-Vendée (Saint-Hilaire-de-Loulay)	Poêle à pellet, chauffe-eau thermodynamique	11 486,43 €	500,00 €
PT759	HOINARD Damien	La Bruffière	PAC	12 539,70 €	500,00 €
PT760	GAUTHIER Stéphane	La Bruffière	Poêle à granulés	8 239,13 €	500,00 €
PT761	BOUSSEAU Jean-Michel	Treize-Septiers	ITE	20 361,22 €	500,00 €
PT762	RIPOCHE Marie-Thérèse	Montaigu-Vendée (Montaigu)	PAC	14 634,14 €	500,00 €
PT763	HIDRIO Maryse	Montaigu-Vendée (Saint-Georges-de-Montaigu)	Poêle à bois	6 549,64 €	500,00 €
PT764	FAUCHARD Loic	Montaigu-Vendée (Saint-Georges-de-Montaigu)	Poêle à bois	7 778,47 €	500,00 €
PT765	RORTAIS Jean-Luc	Montaigu-Vendée (Saint-Georges-de-Montaigu)	PAC	10 395,40 €	500,00 €
PT766	AUBRY Sébastien	L'Herbergement	Poêle à bois	6 787,68 €	500,00 €
PT767	BRUNELIERE Vincent	Montaigu-Vendée (Saint-Georges-de-Montaigu)	PAC	9291.14	500,00 €

64 aides pour un montant à payer de 41 500,00 Euros

Le bureau d'agglomération, à l'unanimité, accepte de mettre en paiement les aides telles qu'elles viennent d'être présentées ci-dessus et donne tous pouvoirs à Monsieur le Président pour réaliser cette opération.

## **PARTIE 3 : COMMISSIONS A VENIR**

**Commission Habitat, Urbanisme et Déchets**, le lundi 28 novembre

**Commission Economie, Formation et Innovation**, le mercredi 30 novembre

**Commission Sécurité et Accès des services au public**, le jeudi 1<sup>er</sup> décembre

**Commission Jeunesse et Sport**, le lundi 5 décembre

**Commission Finances et Moyens généraux**, le mercredi 7 décembre

**Conseil d'administration du CIAS**, le jeudi 8 décembre

**Commission Culture et Tourisme**, le mercredi 14 décembre

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h05

Le secrétaire de séance  
Damien GRASSET



Le Président  
Antoine CHEREAU

